

Identification de l'hôpital
Grand Hôpital de Charleroi
S Joseph, S Thérèse, IMTR, ND, RF

Patient : LOSANGE, CEDRIC
RUE DE WANFERCEE-BAULET(WB) 117 /0001
B-6224 WANFERCEE-BAULET

Avenue du Centenaire 73
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Numéro I.N.A.M.I. : 7/10010/30/000
Numéro BCE : 0894384837
Téléphone : 071/10.80.00

LOSANGE, CEDRIC
RUE DE WANFERCEE-BAULET(WB) 117 /0001
B-6224 WANFERCEE-BAULET

Numéro de facture : 244654503
Date de facture : 31/01/2024
Date d'envoi : 22/02/2024
Numéro de dossier : 0006044090

Date de naissance : 9/03/1972
Mutualité : 319/72030926528 (410/460)
Soins du : 25/01/2024
au : 31/01/2024

Communication:

Exceptionnellement des facturations complémentaires, pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation, ou des rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations : adressez-vous à votre mutuelle ou à l'hôpital.

1. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)	Stat. Disp. (1)	Admission	Date	Code (4)	Nbre	A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Honoraires remboursables								

T

							A charge	A charge	Supplément
							de la	du	(3)
							mutualité	patient (2)	

Honoraires partiellement à charge de la mutualité									
CONSULTATIONS ET VISITES									
SAIDANE, GHUEDER	C	0020645606	25/01/24	105475	1	19,81	12,00		
JENNES, SERGE	C	0020654962	29/01/24	105475	1	19,81	12,00		
VANDEBENDERIE, JEAN-NOEL	C	0020645606	25/01/24	429516	1	7,98	2,65		
VANDEBENDERIE, JEAN-NOEL	C	0020652632	27/01/24	429516	1	7,98	2,65		
VANDEBENDERIE, JEAN-NOEL	C	0020664035	31/01/24	429531	1	17,55	5,84		
Demandé par : SAIDANE, GHUEDER									
VANDEBENDERIE, JEAN-NOEL	C	0020645606	25/01/24	424653	1	4,50	1,50		
Demandé par : WITTEBOLE, ANN									
VANDEBENDERIE, JEAN-NOEL	C	0020664035	31/01/24	424653	1	4,50	1,50		
Demandé par : JENNES, SERGE									
VANDEBENDERIE, JEAN-NOEL	C	0020654962	29/01/24	424653	1	4,50	1,50		
Demandé par : DEMARTELEIRE, CHARLIE									
VANDEBENDERIE, JEAN-NOEL	C	0020652632	27/01/24	424653	1	4,50	1,50		

Sous-total 1 - Honoraires des prestataires de soins							91,13	41,14	0,00
---	--	--	--	--	--	--	-------	-------	------

							A charge	A charge	Supplément
							de la	du	(3)
							mutualité	patient (2)	
2. Pharmacie : médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux									
2.1. Médicaments									
Médicaments non remboursables									
ISO-BETADINE DERMIQUE MP 10 ML		0020654962	29/01/24	1080233	1		0,64		

T

=====						A charge	A charge	Supplément
						de la	du	(3)
						mutualité	patient (2)	
=====								
ISO-BETADINE GEL 100 G	0020645606	25/01/24	1522010	100			7,07	
2.2 Produits parapharmaceutiques								
COMPRESSE STERILE 90	0020645606	25/01/24	7799976	6			2,22	
VELPEAU 90GR 30CMX4M	0020645606	25/01/24	7799976	1			4,59	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0020645606	25/01/24	7799976	2			5,36	
CUTICELL TULLE10CX7M	0020645606	25/01/24	7799976	1			14,10	
VELPEAU 90GR 10CMX4M	0020645606	25/01/24	7799976	2			3,40	
VELPEAU 90GR 20CMX4M	0020645606	25/01/24	7799976	1			3,26	
COMPRESSE STERILE 90	0020652632	27/01/24	7799976	5			1,85	
VASELINE PURE 65 G Q	0020652632	27/01/24	7799976	1			3,32	
VELPEAU 90GR 30CMX4M	0020652632	27/01/24	7799976	1			4,59	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0020652632	27/01/24	7799976	2			5,36	
JELONET PARAFF.10X10	0020652632	27/01/24	7799976	3			2,43	
VELPEAU 90GR 10CMX4M	0020652632	27/01/24	7799976	1			1,70	
COMPRESSE STERILE 90	0020654962	29/01/24	7799976	2			0,74	
PETIT PANSEMENT (3M)	0020654962	29/01/24	7799976	1			2,34	
BAND. TUB.EL. F (1M)	0020654962	29/01/24	7799976	1			1,30	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0020654962	29/01/24	7799976	2			5,36	
VELPEAU 90GR 10CMX4M	0020654962	29/01/24	7799976	1			1,70	
VELPEAU 90GR 20CMX4M	0020654962	29/01/24	7799976	1			3,26	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0020654962	29/01/24	7799976	2			0,76	
URIAGE XEMOSE CREME	0020654962	29/01/24	7799976	1			12,63	
COMPRESSE STERILE 90	0020664035	31/01/24	7799976	3			1,11	
BAND. TUB.EL. F (1M)	0020664035	31/01/24	7799976	2			2,60	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0020664035	31/01/24	7799976	2			5,36	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0020664035	31/01/24	7799976	1			0,38	
=====								
Sous-total 2 - Pharmacie						0,00	97,43	0,00

T

	A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
TOTAUX	91,13	138,57	0,00
TOTAL à payer par le patient			138,57
Solde à payer par le patient au compte :	BE74 7955 6816 9607	BIC : GKCCBEBB	138,57
	AVEC LA COMMUNICATION STRUCTUREE +++624/4654/50346+++		

- (1) Conventiionné (C) : le dispensateur est lié aux tarifs fixés dans une convention.
 Partiellement conventionné (PC) : le dispensateur est certains jours lié aux tarifs fixés dans la convention.
 Le dispensateur ou l'hôpital peuvent vous donner plus d'informations à ce sujet.
 Non conventionné (NC) : le dispensateur n'est pas lié aux tarifs fixés dans une convention.
- (2) La rubrique "A charge du patient" comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des "autres montants" (rubriques "Frais divers" et "Autres fournitures") et montants entièrement à charge du patient pour lesquels la TVA est due (montants hors TVA)
- (3) Supplément : est facturé en plus du montant officiel des honoraires. Ces montants peuvent être facturés par des médecins non-conventionnés ou partiellement conventionnés et sont entièrement à charge du patient.
- (4) Vous pouvez trouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données "Nomenclature" disponible sur le site web de l'INAMI : <http://www.inami.fgov.be>.

T

=====|

Modalités de paiement :

Toute somme due non payée dans les 15 jours de la date de réception de la facture sera majorée d'une indemnité forfaitaire, 14 jours après l'envoi d'une mise en demeure prenant la forme d'un premier rappel conformément à la loi du 04 mai 2023. Cette indemnité forfaitaire s'élèvera à 20 euros pour toute somme due inférieure ou égale à 150 euros, à 30 euros augmentés de 10% de la somme due sur la tranche comprise entre 150,01 et 500 euros, à 65 euros augmentés de 5% de la somme due sur la tranche supérieure à 500 euros avec un maximum de 2000 euros. A compter de la notification du montant majoré de l'indemnité forfaitaire, des intérêts calculés au taux légal autorisé par la loi du 04 mai 2023 seront également appliqués sur le montant des factures restant à payer.

Toute somme due et non contestée par le Service Financier Patients qui ne serait pas remboursée au patient à l'issue d'une période de 15 jours à dater de la réclamation écrite lui donnera droit à une indemnité forfaitaire de 20 euros pour toute somme due inférieure ou égale à 150 euros, de 30 euros augmentés de 10% de la somme due sur la tranche comprise entre 150,01 et 500 euros, de 65 euros augmentés de 5% de la somme due sur la tranche supérieure à 500 euros avec un maximum de 2000 euros.

En cas de litige, seuls les tribunaux de Charleroi sont compétents.

0 3

1 3 8 , 5 7

LOSANGE, CEDRIC
RUE DE WANFERCEE-BAULET(WB) 117 /0001
6224 WANFERCEE-BAULET

T

B E 7 4 7 9 5 5 6 8 1 6 9 6 0 7

G K C C B E B B

GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
AVENUE DU CENTENAIRE 73
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

+ + + 6 2 4 / 4 6 5 4 / 5 0 3 4 6 + + +